



Déclaration commune de la quatrième Table ronde

entre

le Conseil économique et social de la République populaire de Chine

et

**l'Union des Conseils économiques et sociaux et Institutions similaires
d'Afrique**

Dans le cadre de la mise en œuvre des résultats du Sommet de Beijing du Forum sur la Coopération sino-africaine 2024, le Conseil économique et social de Chine (CESC) et l'Union des Conseils économiques et sociaux et Institutions similaires d'Afrique (UCESA) (ci-après dénommés les « deux organisations ») ont tenu conjointement leur quatrième Table ronde à Shanghai le 8 novembre 2024.

Cette Table ronde, placée sous le thème de « Coopération gagnant-gagnant pour promouvoir ensemble la modernisation de la Chine et de l'Afrique », a réuni les représentants du CESC ainsi que ceux des conseils économiques et sociaux et des institutions similaires d'Afrique dont neufs

membres étaient présents : l'Algérie, le Bénin, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Maroc, la République centrafricaine, la République Démocratique du Congo, le Tchad et le Zimbabwe. Les participants ont eu des échanges francs, amicaux et approfondis autour des trois sujets suivants : « Unissons nos efforts et coopérons pour défendre ensemble l'équité et la justice mondiales », « Collaborons pour les résultats mutuellement bénéfiques et partageons les opportunités de développement » et « Engageons une coopération innovatrice pour accueillir la quatrième révolution industrielle ».

Les deux organisations ont d'abord exprimé leurs félicitations pour les résultats de la troisième Table ronde tenue à Beijing en novembre 2023, au cours de laquelle les bases de partenariat entre les deux organisations ont été posées. Les deux organisations ont aussi réaffirmé leur ambition commune en faveur d'une coopération mutuellement bénéfique et ont convenu de maintenir un dialogue régulier sur des sujets d'intérêt commun. Les deux organisations ont salué le consensus atteint sur le thème et les sujets de cette quatrième Table ronde, tenue à Shanghai, et ont adopté à l'unanimité la déclaration commune suivante :

I. Promouvoir la mise en œuvre des résultats du Sommet de Beijing du Forum sur la Coopération sino-africaine 2024.

Les deux organisations ont souligné que la proposition en six points du président chinois Xi Jinping sur les efforts conjoints sino-africains pour promouvoir la modernisation ainsi que les dix actions de partenariat que la Chine mènera en coopération avec l'Afrique au cours des trois prochaines années, s'alignent parfaitement avec l'Agenda 2063 de l'Union africaine et s'articulent avec les objectifs du plan stratégique de l'UCESA (2024-2030).

Ces initiatives chinoises susmentionnées incarnent pleinement le principe de la Chine envers l'Afrique : « sincérité, pragmatisme, amitié et franchise » ainsi qu'une approche équilibrée de l'équité et des intérêts. Cela témoigne de manière claire que la Chine et l'Afrique forment un partenariat stratégique, solide, et fondé sur l'égalité, et que la Chine s'engage constamment à adopter une politique de coopération avec le Continent africain, orientée vers l'action, centrée sur les besoins des populations et respectueuse de la souveraineté des Etats et de ses engagements envers l'Afrique.

Le « Plan d'action de Beijing du Forum sur la Coopération sino-africaine (2025-2027) » énonce explicitement que « les deux parties approfondiront les échanges entre le Conseil économique et social de Chine, et le Conseil

économique, social et culturel de l'Union africaine, l'Union des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires d'Afrique (UCESA), ainsi que les conseils économiques et sociaux et institutions concernées des pays africains. » Ces organisations réaffirment leur volonté de favoriser les échanges et la communication et de jouer un rôle de catalyseur dans la promotion des relations sino-africaines, apportant ainsi une contribution significative à l'amitié et à la coopération entre la Chine et l'Afrique.

Les deux organisations ont réitéré leur volonté de renforcer les échanges et de promouvoir activement une coopération pragmatique et mutuellement bénéfique dans des domaines prioritaires, tels que la santé, le développement des chaînes de valeur industrielles, l'agriculture, les énergies propres, le transfert de compétences en recherche et innovation, les infrastructures et le financement des stratégies d'adaptation au changement climatique, *etc.*

II. Affermir et Enrichir l'Amitié traditionnelle, Profonde et en Pleine croissance entre la Chine et l'Afrique

Depuis l'établissement de leurs relations diplomatiques, il y a 60 ans, la République populaire de Chine et les pays africains cultivent un respect mutuel, entretiennent des relations d'égal à égal et une amitié sincère et se soutiennent mutuellement. Ensemble, nous sommes devenus un modèle

exemplaire de coopération fructueuse et solidaire entre les pays du Sud global, contribuant ainsi au renforcement des relations internationales.

Les deux organisations favoriseront la promotion de la coopération amicale sino-africaine par le biais des échanges culturels, d'enrichissement mutuel entre civilisations et de coopération pragmatique. Cela se fera à travers des visites réciproques, des réunions, des échanges d'informations et d'autres initiatives concrètes.

Ensemble, elles témoigneront d'une coopération sino-africaine gagnant-gagnant pour un développement commun en vue de renforcer la compréhension mutuelle et de resserrer les liens d'amitié entre leurs peuples. Leur objectif est de créer un climat propice, bâtir un consensus élargi pour approfondir les échanges et la coopération dans divers domaines et consolider les fondements sociaux qui rendent leurs liens traditionnels encore plus solides.

III. Contribuer activement à l'édification d'une communauté sino-africaine résiliente et de destin partagé dans la nouvelle ère.

La Chine et l'Afrique ont toujours été et resteront une communauté de destin, leurs intérêts et leurs avenir étant étroitement liés. Les deux organisations sont disposées à promouvoir la mise en œuvre des consensus majeurs auxquels les dirigeants chinois et africains sont parvenus concernant les initiatives d'édification d'une communauté de destin pour

l'humanité, de coopération de haute qualité autour de l'initiative de « Ceinture et Route » ainsi que l'initiative pour le développement mondial, l'initiative pour la sécurité mondiale et l'initiative pour la civilisation mondiale.

Nous plaiderons pour un monde multipolaire équitable et ordonné et une mondialisation économique inclusive et bénéfique pour tous. Nous sommes disposés à renforcer conjointement la solidarité et la coopération et à promouvoir ensemble la justice et l'équité internationales ainsi que la paix mondiale.

Les deux organisations reconnaissent également, dans une approche mutuellement bénéfique et durable, la nécessité de soutenir une coopération sino-africaine renforcée dans les domaines des infrastructures, de la connectivité et des échanges culturels. Elles s'engagent à intensifier leur collaboration dans des domaines d'intérêt commun afin de contribuer à l'amélioration du bien-être économique et social des peuples chinois et africains.

IV. Promouvoir ensemble l'exploration d'une voie de modernisation adaptée aux réalités nationales de la Chine et des pays africains. Les deux organisations soutiennent la modernisation de la Chine et de l'Afrique, fondée sur des principes de coopération gagnant-gagnant pour un développement partagé. La Chine et les pays africains sont des

compagnons de route et des partenaires stratégiques fiables dans l'exploration des voies de la modernisation. La modernisation conjointement promue par la Chine et l'Afrique doit être juste et équitable, ouverte et gagnant-gagnant, centrée sur le peuple, diversifiée et inclusive, respectueuse de l'environnement, pacifique et sûre.

Il a été convenu que la Chine et l'Afrique devront, dans la promotion de leur modernisation, saisir les opportunités historiques qu'offrent la nouvelle révolution scientifique et technologique et la transformation industrielle, pour renforcer leur coopération en matière d'innovation et relever ensemble les défis mondiaux tels que le changement climatique, la transition énergétique, la fracture numérique et l'intelligence artificielle.

Afin de mieux servir la construction de la modernisation des pays et d'approfondir les recherches intégrées sur les sujets liés au développement économique et social de chaque pays, les deux organisations sont disposées à renforcer le partage d'expériences en matière de gouvernance, à tirer davantage parti de leur rôle de *think-tanks* et à assumer davantage leur rôle de conseillers pour les politiques publiques et à fournir un solide soutien intellectuel au développement de chaque pays et à la promotion d'une coopération réciproquement bénéfique entre la Chine et l'Afrique.

V. Renforcer et Consolider davantage les Mécanismes d'Échange et de Coopération entre les deux Organisations

Dans le cadre du Forum sur la Coopération sino-africaine (FOCAC), et guidées par les principes de respect mutuel, d'ouverture, d'inclusivité et de bénéfice partagé, les deux organisations s'engagent à approfondir leurs échanges et leur coopération, tirant pleinement parti de la plateforme que représente la Table ronde entre le CESC et l'UCESA.

Les deux organisations entendent renforcer, de manière large et approfondie, les échanges et leur coopération, et à établir des partenariats plus étroits et plus étendus avec les conseils économiques et sociaux et des institutions similaires des pays africains, en particulier les *think-tanks* de haut niveau.

Dans le cadre de l'Association Internationale des Conseils Économiques et Sociaux et Institutions Similaires (AICESIS), elles intensifieront la communication et la coordination et défendent leurs intérêts communs.

La partie africaine exprime sa gratitude à la partie chinoise pour les efforts déployés qui ont permis la réussite de la quatrième Table ronde entre le CESC et l'UCESA et pour son accueil chaleureux ainsi que pour les facilités mises à disposition de toutes les délégations présentes. Nous saluons et remercions les représentants de l'Éthiopie et de l'ECOSOCC pour leur participation à cet échange. Les deux organisations se réjouissent de la régularité de leurs rencontres et de la tenue de leur prochaine table ronde de 2025 en Afrique.